

# Département des affaires des Sauvages.

## *Agence de Kootenay.*

La conduite des sauvages de Kootenay a été remarquablement bonne pendant la dernière année. L'agent de ce district fait rapport qu'il n'a été porté devant lui aucune plainte contre eux.

Ces sauvages ont extrêmement souffert de la grippe et de la pneumonie. Un grand nombre d'entre eux ont succombé à ces maladies.

Bien que quelques-uns des sauvages cultivent un peu la terre, la grande majorité vit du produit de la chasse.

Un changement très agréable à constater s'est produit dans la condition de la bande des Plaines du Tabac. Ils se sont mis à la culture avec ardeur, ont clôturé leurs terres, et construit des habitations. Cet état d'affaires est indubitablement dû à l'énergie et à l'influence du nouveau chef, qui succède à son père, mort à un âge très avancé. Il était connu comme chef dans la chasse du bison, à cause de son habileté à la chasse de cet animal, dans la poursuite duquel il conduisait toujours son peuple, ainsi qu'il le faisait aussi dans leurs guerres avec leurs ennemis héréditaires de l'autre côté des Montagnes Rocheuses, les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Piégânes.

La population sauvage de ce district a diminué de trois cent trente-quatre âmes dans le cours de l'année dernière, ce qui s'explique par cette virulente maladie, la grippe, ainsi que la rougeole et l'esquinancie qui ont sévi avec des résultats fatals dans bien des cas dans un bon nombre de bandes.

### COMMISSION DE RÉSERVE.

Les travaux du commissaire durant la dernière saison ont consisté en grande partie dans la répartition de réserves dans le vaste territoire connu sous le nom de "Nouvelle-Calédonie."

Il a tracé trente-huit réserves, couvrant une superficie totale de 23,270 acres.

Le commissaire a aussi rétabli et défini les réserves à Nicomen, Chiliwack, Vancouver et Cowichan, où certaines complications s'étaient produites par rapport aux limites dans certains cas, et où les sauvages désiraient des changements dans certains autres cas.

### ARPENTEURS.

Les arpenteurs au service du département dans la Colombie-Britannique ont été occupés à tracer les bornes des réserves assignées aux sauvages, comme suit :

M. A. H. Green, qui est attaché au personnel du commissaire, a défini les répartitions faites dans le district de la Nouvelle-Calédonie et ailleurs par le commissaire.

M. T. A. Devereux a travaillé, jusqu'à juillet, sur la côte Nord-Ouest, vis-à-vis les îles de la Reine-Charlotte, à arpenter les réserves assignées aux sauvages de Kitlathla et Kitasor. Durant le reste de la saison il a arpenté celles de la côte ouest de l'île Vancouver.

M. E. M. S. Kinner a arpenté le reste des réserves assignées sur la côte ouest de l'île Vancouver.